

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion

Notre ambition : être un opérateur Responsable, Durable, Rentable et reconnu pour ses Résultats.



MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

VIE ÉCONOMIQUE

GABON : UN AN DE COVID ET L'ÉCONOMIE TOUJOURS À L'ORANGE



Lire p.4

NOUVEAU CODE MINIER : LE GABON À L'ÈRE DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT



Lire p.5

ECONOMIE VERTE

LE MÉTIER D'ORPAILLEUR ET SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



Lire p.8

PORTRAIT

NGOZI OKONJO-IWEALA, L'OMC À L'AFRICAIN ET AU FÉMININ



Lire p.18

Dossier

RESSOURCES MINIÈRES, LE DEFI DE LA TRANSFORMATION LOCALE



QUAND LES RESSOURCES MINIÈRES SE DIVERSIFIENT...

PÉTROLE ET MINES : LE GABON, PÔLE D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION

UN NOUVEAU CODE DES HYDROCARBURES POUR QUELLES INNOVATIONS ?

A LA DÉCOUVERTE DE...

Dans notre prochain numero

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

N°92
AVRIL
2021



BICP

Bureau International de Conseil et de Promotion



LE LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER



SIÈGE LIBREVILLE – BATTERIE 4 BORD DE MER

CAP SUR 2021

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE LA VILLA DE VOS RÊVES À ANGONDJÉ



Vente en état futur d'achèvement sur titres fonciers.

B.P. 4562 Libreville - Gabon / Immeuble BICP, 1266 Boulevard de la Nation (Quaben)
Tél : (+241) 11 73 18 80 / 11 73 17 55 / 65 80 18 80 - Whatsapp : +241 05 31 70 00
E-mail : pchandezon@gmail.com - www.bicpgabon.com

SOMMAIRE N°91

Édito

ECONOMIE VERTE

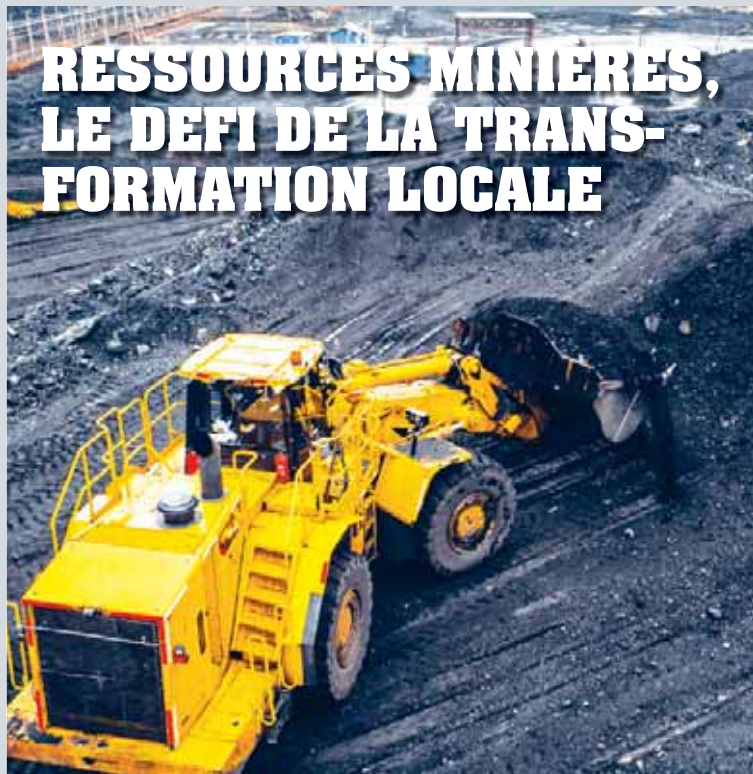
8-9

GABON / AGRICULTURE : SUSPENSION DE
TAXE POUR DES INTRANTS AGRICOLES

p. 8

DOSSIER

14-17

RESSOURCES MINIERES,
LE DEFI DE LA TRANS-
FORMATION LOCALE

DIGITAL & NUMÉRIQUE

16

DES SOLUTIONS TECH LOCALES ET UN
COMPORTEMENT RESPONSABLE POUR
RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

p. 16

CAMEROUN : LE CENTRE DE
DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE,
BIENTÔT FONCTIONNEL

p. 19

SANS REGRETS

17

PARFAIT BERNARD EKOMIE, UNE
PASSION POUR LA TERRE

p. 17

COOPÉRATION

20

UNION AFRICAINE : LES ENJEUX DE LA
PRÉSIDENTE DE TSHISEKEDI

p. 20

MONDE / HYDROCARBURES : QUAND LA
COVID-19 FAIT FLUCTUER LA PRODUCTION

p. 20

PÉTROLE ET MINES : LES PISTES
DE LA DIVERSIFICATION...

En Afrique subsaharienne, on les connaît ces géants de l'or noir : le Nigéria, l'Angola, le Congo Brazzaville, la Guinée équatoriale et le Gabon. Mais depuis un an, la crise sanitaire fait revivre à ces États, le spectre de 2014, lorsque les cours mondiaux du baril avaient connu une baisse significative, poussant plusieurs entreprises à mettre la clé sous le paillasson ou pour les plus tenaces à procéder à des licenciements de leurs personnels.

Thérèse TCHIEYA



En 2019, beaucoup de pays producteurs de pétrole avaient repris confiance au secteur. Au Gabon, la production a même connu une tendance haussière de 10%. Les perspectives étaient bonnes pour l'année d'après, mais la réalité a été autre.

Dans le contexte actuel, de nouveaux paramètres dictent la loi dans le secteur : confinement, règles sanitaires renforcées, difficultés à faire venir de la main-d'œuvre étrangère, les entreprises ont concentré tous leurs moyens humains

et matériels pour maintenir le cap de la production. Et malgré toutes ces contraintes extérieures, le Gabon, semblait durant le premier trimestre de l'année 2020, tirer son épingle du jeu. Des chiffres officiels faisaient état de 41 millions de barils, la production pétrolière s'est appréciée de 3%, jusqu'à la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, en avril dernier de baisser sa production de 10 millions de barils/jour et le Gabon, pays membre, sera contraint à réduire sa production à 23%, soit environ 50 000 barils/jour.

Un an plus tard, les perspectives sont désormais axées vers l'exploration

off shore profond qui pourrait faire rebondir la production. Dans ce ciel qui semble avoir une nouvelle éclaircie, le gaz peut également faire la différence en offrant des opportunités de développement du secteur.

Les réserves prouvées de gaz naturel sont estimées au Gabon à 28,3 milliards de mètres cubes. Jusqu'à peu exploitées, le gouvernement souhaite évidemment promouvoir le développement des ressources gazières nationales dans le but d'engendrer de nouvelles sources de revenus, notamment dans un contexte de déclin de la production pétrolière. Une orientation d'investissement soutenue par le nouveau code des hydrocarbures qui pourrait propulser le Gabon sur la scène mondiale des producteurs de gaz.

Et le sous-sol gabonais regorge de bien de richesses. Avec l'Afrique du Sud, le pays d'Ali Bongo se dispute la place de leader dans la production du manganèse au niveau mondial. En 2019, la production du minerai s'est tablée à 6,67 millions de tonnes et a permis au secteur minier de contribuer à 6% au Produit intérieur brut. Pour les autorités, la contribution du secteur au PIB pourrait atteindre les 10%, cette année 2021. Et le Gabon ne lésine pas sur les moyens. On note l'adoption en 2019 d'un nouveau Code minier qui offre plus de flexibilité en matière d'imposition, selon la nature et la taille de la mine, et prévoit, entre autres, un taux à 0% pendant la période de recherche. « Ce nouvel instrument inaugure de belles perspectives pour le secteur minier gabonais. Grâce à ce nouveau code, le pays ambitionne de faire du secteur minier un véritable vecteur de croissance », avance le Ministre de tutelle, Vincent de Paul Massassa.

Pour atteindre les résultats escomptés, il faudra donc penser à diversifier le secteur qui compte également des ressources comme l'or, sous-exploité, et le fer, perçu comme une ressource stratégique par les autorités gabonaises, mais pas encore en production. Le gros du challenge reste la transformation locale de toutes ces ressources ■

Directeur de la publication

Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 (0) 65 31 70 00

Rédacteur en Chef :

Thérèse TCHIEYA

Rédacteur en chef Adjoint :

Marie MABOUELE

Secrétaire de rédaction

Manuella MENGUE M'EYI
Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
m.mengue.economiegabonplus@gmail.com

Secrétaire de Direction

Responsable réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.ga

Publicité & marketing :

241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.ga

Directeur artistique & infographie

Donald ELLA

Informations légales

MEDIAGAB Société éditrice de :
Economie Gabon+
RCM N°RG LBV 2019B22899
Numéro statistique : 47809 P
Récépissé de déclaration de constitution d'un
organe de presse N°0165/MCPEN/SG/DCOM du
3 juin 2010

Régie publicitaire :

MEDIAGAB
Tél: +241 (0) 11 44 11 62

Siège social

1266 Bd de la Nation Bord de mer - Libreville
Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 (0) 11 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.ga

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

LinkedIn : linkedin.com/in/economiegabonplus



Impression : Multipress

Tirage : 12 000 exemplaires

Tél.: 011 73 21 75 / 011 73 22 33

Manuella MENGUE M'EYI
Secrétaire de rédaction

GABON / UN AN DE COVID-19 : L'ÉCONOMIE TOUJOURS À L'ORANGE

Cela fait un an que le Gabon vit au rythme du nouveau coronavirus. Malgré son plan de riposte jugé efficace par plus d'un expert, en raison d'une capacité de tests supérieure à celle enregistrée dans la sous-région et surtout d'un taux de létalité qui a pu être maintenu à environ 1%, le Gabon n'a toujours pas pu remettre son économie sur les rails à la fin de ce premier trimestre 2021, en témoigne, la mauvaise note «CCC» du pays attribuée par Fitch Ratings. Selon l'agence de notation, le Gabon traverse une situation économique difficile susceptible d'entraîner le pays dans la récession. Toutefois, dans un communiqué rendu public le 9 mars 2021, le ministre de l'Economie soutient que cette notation « ne signifie pas que le Gabon soit au bord de la faillite ».

Par la rédaction



C'est un coup dur pour les autorités de Libreville, l'Agence de notation Fitch Ratings a maintenu la note du Gabon à CCC. Une note qui reflète la dégradation des équilibres des finances publiques, sous l'effet combiné de la baisse des recettes pétrolières et de pressions sur les dépenses courantes dans un environnement caractérisé par la crise du Covid-19.

En effet, cette notation était prévisible au regard du contexte actuel, puisque l'économie du Gabon repose encore largement sur les recettes pétrolières. Or, selon un rapport du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), intitulé : Impact socio économique de la Covid-19 au Gabon, la Covid-19 a bouleversé le marché pétrolier avec une baisse spectaculaire de la demande qui a des répercussions sur le prix du pétrole dont le niveau est au plus bas depuis 17 ans.

Cette situation a poussé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à réduire sa production de 9,7 millions de barils par jour. Et dans le cadre de cet accord, le Gabon s'est engagé à baisser sa production de 23%. Ce qui a contri-



Cette notation ne signifie pas que le Gabon soit au bord de la faillite

bué à faire baisser les recettes pétrolières. Il faut également noter que la Covid-19 a provoqué l'arrêt de plusieurs secteurs d'activités, avec à la clé une baisse de l'offre et de la productivité du travail.

De l'avis des spécialistes, le taux de croissance devrait chuter à moins de 2% au Gabon alors que le pays négocie actuellement un nouveau programme économique et financier avec le Fonds



monétaire international (FMI) en vue de stabiliser la vision macroéconomique et dans l'optique de relancer la croissance. La notation actuelle s'explique également par des besoins de financement en augmentation dans un contexte marqué par des retards dans les décaissements des financements extérieurs.

Toutefois, « cette décision n'a pas affecté la performance des titres gabonais sur les marchés financiers. La performance des titres gabonais est restée globalement stable depuis le début du mois de décembre, avec un rendement à maturité avoisinant 5,0% pour les obligations 2024 et 6,5% pour l'obligation 2031 », a expliqué Nicole Janine Lydie Roboty.



Cette décision n'a pas affecté la performance des titres Gabonais sur les marchés financiers

Plusieurs efforts sont d'ailleurs consentis par l'équipe de Rose Christiane Ossouka pour honorer les engagements du Gabon vis-à-vis de ses partenaires. Dans ce cadre, une stratégie de règlement de la dette intérieure audité par la Task Force est notamment en cours de finalisation a précisé la patronne de l'économie au Gabon. On peut également relever la baisse constatée de la loi des finances 2021 prévue à 2681 milliards de F CFA

contre 3047 milliards pour la loi des finances rectificative de 2020.

Outre ces efforts et pour inverser la courbe, le Gabon devra tenir compte de certaines recommandations du Pnud, à savoir : Une résilience économique avec l'accélération de la transition de l'économie « brune » vers l'économie « verte » (agriculture durable, agro-forêt, exploitation des produits non ligneux, éco-tourisme et économie des aires protégées, énergie durable). Le capital humain devra être au centre de toutes les priorités à travers la réorganisation du système de santé publique, un plan financé et régulièrement testé de préparation et de gestion des crises sanitaires, plan décennal d'accès universel à l'eau, plan décennal de réforme et de digitalisation de l'éducation. Autant de paramètres qui permettront de faire face aux chocs extérieurs, à l'instar de la crise sanitaire actuelle. Le programme de développement de l'ONU préconise également la mise en place d'un système de gouvernance plus performant.

L'équilibre des comptes publics étant un impératif, il faudrait donc remettre à plat les dépenses publiques et réorienter les dépenses en fonction des priorités du capital humain et de l'économie verte. Il faudrait aussi mieux mobiliser les ressources internes. L'attraction de l'investissement privé serait centrale pour réussir cette démarche. Cela passerait par un dialogue public-privé soutenu par des partenariats féconds, un environnement des affaires de qualité et des infrastructures de soutien à l'économie verte.

Autant d'éléments qui sont également consignés dans l'ambitieux plan d'accélération et de la transformation. Reste aux autorités gabonaises de le mettre en oeuvre pour espérer voir la notation du pays rebondir ■





Votre partenaire au quotidien pour la régulation concurrentielle des marchés, la protection des consommateurs et la lutte contre la vie chère au GABON

DÉSORMAIS SUR LA TOILE



Dénoncer un abus ?

Demander une information ?

Vérifier un coût ?

Suivre l'éco du marché ?



 **www.dgcc.ga**

DIRECTION GÉNÉRALE

Centre-ville 133, Rue De KERELLE,
Immeuble des domaines
Tel : 241 11 79 50 00 / 241 11 79 53 52
Email : cabinetdg@dgcc.ga
BP : 10064, Libreville / Gabon

ASSISTANCE AUX USAGERS

No Vert gratuit : 8085
No Whatsapp : 061 000 193
Email : info@dgcc.ga

SERVICE COMMUNICATION

Tél : 241 61 00 01 93
Email : communication@dgcc.ga

NOUVEAU CODE MINIER : LE GABON À L'ÈRE DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT

Initié par le Président de la République Ali Bongo Ondimba, le nouveau code minier, adopté en juillet 2019, a pour objectif de clarifier les règles de l'exploitation minière et de donner un cadre plus favorable aux investisseurs en reconnaissant l'inviolabilité des titres miniers, ainsi qu'en créant des mécanismes de garantie et des procédures d'arbitrages. Dans cette logique, l'Etat Gabonais a signé le 26 février 2021, la première convention minière d'exploitation de manganèse, révisée en application de la nouvelle loi régissant le secteur, avec la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de HuaZou (CICMHZ). Le cadre actuel vient donc poser de nouvelles bases de partenariats entre l'Etat et les investisseurs, d'autant que les autorités ambitionnent de faire du secteur minier, un véritable vecteur de croissance

Par la rédaction



En prospection dans un pays, le premier critère qu'observent les investisseurs, en dehors du potentiel minier, c'est la politique en vigueur. Avec son

nouveau code minier, le Gabon dispose d'un outil à la hauteur de ses ambitions. La nouvelle loi offre plus de flexibilité en matière d'imposition, selon la nature et la taille de la mine. Avec une baisse de l'im-

pôt sur les sociétés de 35 % à 30 % des bénéfices, hors vacances fiscales. Mais surtout, les droits de sorties à l'international sont passés de 3 % à 1 %. Déjà en activité dans la région de Ndjolé au centre

du Gabon, la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de HuaZou (CICMHZ) a saisi l'occasion de réviser sa convention avec l'Etat pour arrimer son activité aux dispositions du nouveau Code. Il s'agit selon les Ministres gabonais des mines et de l'Economie d'une convention gagnant-gagnant, puisque les deux parties en revoyant les clauses du contrat qui les lie s'engagent au respect des nouvelles dispositions en vigueur. Ce nouveau partenariat témoigne à n'en point douter de la vivacité du secteur.

L'Etat gabonais, il faut le dire pourra amplement tirer des avantages de ces nouvelles dispositions. La CICMHZ sera désormais contrainte de verser de 1 à 5% de ses recettes dans deux fonds développant des projets allant dans le sens de sa responsabilité sociétale des entreprises : le fonds de responsabilité industrielle et le fonds de responsabilité sociale. Avec cette disposition, les entreprises en plus de l'exploitation minière seront contraintes de contribuer au développement socio-économique de la localité dans laquelle elles sont implantées. Cette disposition

est complétée par une autre qui met en avant le local content, qui est le fait pour l'entreprise d'intégrer dans ses processus de production, de la main-d'œuvre locale, donc une préférence pour les Gabonais et un plafonnement du taux de travailleurs étrangers à 10%. L'une des clauses mise en avant dans le nouveau code est l'alternative pour l'Etat de recevoir ces 10 % au capital sous forme de partage de production, à condition que ce dernier participe aux charges liées au coût de production.

Ce sont ces 10 % que la Société équatoriale des mines va recevoir pour en assurer la commercialisation. Autre avantage pour le Gabon : la redevance minière proportionnelle (RMP), c'est-à-dire le droit d'exploitation reversé à l'Etat. Celui-ci se paye en liquide et passe de 5 % maximum dans l'ancien code à une taxe évolutive allant jusqu'à 10 % au bénéfice de l'Etat, après retour sur investissement de la compagnie.

Si la société chinoise n'a pas boudé toutes ces clauses qui sont clairement à l'avantage du Gabon, c'est parce que, en dépit de la pandémie de Covid-19, 2020 n'a pas été une si mauvaise année. Bien au contraire. Selon son directeur général, Fan Xiang, la CICMHZ a réalisé un chiffre d'affaires de 51 millions de dollars américains. Elle a payé ses impôts et taxes pour un montant global de 10 millions de dollars américains, et est parvenue à maintenir un effectif de 140 salariés locaux. Le Directeur Général de CICMHZ a d'ailleurs rassuré le Gouvernement gabonais quant au respect de l'engagement pris par la société chinoise d'effectuer toutes ses activités d'exploitation conformément aux dispositions de la nouvelle convention minière et du Code Minier.



CERTIFICATE OF ACCREDITATION

Aéroport International Libreville - Leon Mba

This certificate recognizes your airport's commitment to prioritizing health and safety measures in accordance with ICAO Council Aviation Restart Task Force (CART) recommendations and in alignment with the ACI Aviation Business Restart and Recovery guidelines along with industry best practices.

DATE OF ISSUANCE 21/01/2021

DATE OF EXPIRY 21/01/2022

LUIS FELIPE DE OLIVEIRA
Director General
ACI World

ALI TOUNSI
Secretary General
ACI Africa

Supported by



ICAO



LA RÉGIE POUR GRANDIR

Réservez
vos espaces publicitaires
web et antenne
sur : www.gabon24.ga



LE MÉTIER D'ORPAILLEUR ET SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

La découverte de gisements génère des migrations massives de populations vers les sites miniers et la création de camps de fortune. Loin des villes, les orpailleurs et leurs familles sont privés d'infrastructures sociales et sanitaires, l'environnement aux alentours des mines est durablement pollué par les techniques d'extraction de l'or (usage de mercure ou de cyanure). Néanmoins, des initiatives plus respectueuses de l'environnement et bénéfiques aux populations sont mises en place.

Par la rédaction



L'orpaillage est à l'origine de nombreuses dégradations environnementales. Les principaux problèmes sont liés à la déforestation et la pollution des eaux et des sols. Les arbres sont coupés et les troncs utilisés à étayer les galeries. Les sols, quand ils ne sont pas directement touchés par l'exploitation minière, sont pollués durablement par le rejet de substances toxiques comme le mercure ou le cyanure. Il en va de même des nappes phréatiques (une nappe d'eau que l'on rencontre à faible profondeur) situées à proximité des sites miniers et contaminées aux métaux lourds.

En effet, il faut noter que l'exploitation minière artisanale contribue au déboisement et à la déforestation, à la dégradation des sols, à la pol-

lution de l'air par la poussière et le monoxyde de carbone, du sol et de l'eau par les huiles usagées des moteurs et les produits chimiques (les piles usagées abandonnées au fond des puits contenant du manganèse ou plomb), la perte de la biodiversité, la détérioration du paysage etc.

Sur le plan sanitaire, elle peut engendrer des maladies respiratoires (toux, pneumonie, angine...) du fait de l'inhalation de la poussière et des accidents souvent mortels compte tenu des techniques d'extraction du minerai qui s'avèrent archaïques.

CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Il est démontré que pour chaque gramme d'or obtenu par amalga-

tion, environ deux (02) grammes de mercure s'échappent dans le milieu ambiant, polluant directement les sols, les eaux, sans compter l'inhalation de gaz par les utilisateurs et leur voisinage.

On peut citer deux sources essentielles d'exposition et de contamination associées à l'utilisation et la manipulation du mercure :

Les vapeurs de mercure produites lorsque l'amalgame est chauffé à des températures supérieures à 350°C pour la récupération de l'or. Ces vapeurs sont en partie inhalées par les orpailleurs et les personnes vivant sur le site.

La vapeur de mercure peut être transportée assez loin par les vents. Elles se déposent sur les sols, les végétaux, les plans d'eau et les aliments

non protégés ou même sont précipitées sous forme de pluie acide, etc

Les rejets directs de mercure sous forme liquide au cours des opérations d'amalgamation du concentré d'or dans les sols dont le lessivage par les eaux de ruissellement favorise la mobilisation et la dispersion des métaux lourds dans l'environnement, notamment dans les eaux de surface (fleuves, rivières, lacs, barrages et retenues d'eau), et dans les eaux souterraines par infiltration.

LES MESURES PRÉCONISÉES

Pour atténuer et prévenir ces incidences néfastes pour l'homme et l'environnement, les mesures non exhaustives suivantes peuvent être envisagées :

Les mesures à prendre pour les orpailleurs :

- Campagnes intenses de sensibilisation des artisans sur les risques et dangers associés à l'utilisation et la manipulation sans protection ni précaution du mercure ;
- Mise en place effective sur les sites d'orpaillage de petites unités n'utilisant pas de produits chimiques et augmentation de leur capacité de traitement de minerai et de récupération d'or ;
- Port obligatoire d'équipement de protection (gants, masques, etc.) au niveau des centres de traitement de minerai pendant les opérations d'amalgamation ;
- Promotion et vulgarisation de l'utilisation systématique de retors dans l'ensemble des opérations de récupération de l'or sur les sites d'orpaillage ;

Les mesures à prendre par l'état et ses démembrements

- Réglementation de la vente, l'achat, le transport et l'utilisation du mercure sur l'ensemble des sites d'orpaillage en activité ;
- Une attention particulière doit être portée sur la gestion des rejets miniers et des composantes environnementales particulièrement sensibles situées à proximité des opérations minières ;

En conclusion, l'orpaillage est un puissant moyen de lutte contre la pauvreté après l'agriculture et l'élevage vu le nombre important d'emplois qu'il crée, surtout en période morte ou en période de mauvaise récolte ; Mais ces avantages ne doivent pas conduire à perdre de vue, les conséquences graves sur l'environnement, la sécurité et la santé des populations . Il revient donc à toutes les pièces du puzzle d'œuvrer chacun pour une bonne organisation de cette activité pourvoyeuse de richesse ■

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Echanges commerciaux avec l'Afrique : les USA annoncent un programme de 500 millions \$ pour le secteur privé



GABON / AGRICULTURE : SUSPENSION DE TAXE POUR DES INTRANTS AGRICOLES

Pour booster la production agricole au Gabon les autorités ont fixé les conditions pour obtenir les exonérations de taxes sur les intrants agricoles importés.

Par la rédaction



Il faut entendre par intrants agricoles, tout élément entrant dans le processus de production, de transformation y compris les produits sanitaires et phytosanitaires ainsi que les emballages non réutilisables et les services associés aux activités agricoles et para-agricoles.

C'est un schéma parfois complexe pour les petits producteurs et ou cultivateurs que le gouvernement

gabonais souhaite simplifier à travers la signature d'un arrêté entre le ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine Lydie Roboty, et son homologue de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, Biendi Maganga Moussavou. Un arrêté qui fixe les conditions d'exonération des droits et taxes à l'importation sur le territoire national des intrants agricoles au Gabon. Selon un communiqué de la primature du Gabon, «les droits et taxes à l'importation

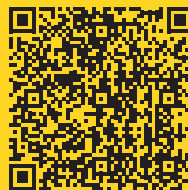
s'entendent de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la contribution spéciale de solidarité (CSS) et des droits et taxes de douanes».

Au sens de l'arrêté ministériel, l'exonération des droits et taxes à l'importation est accordée par la Direction générale des douanes et des droits indirects, à la demande de la société, de l'entreprise, de l'exploitant et de la coopérative, détenteurs de l'agrément technique ou de l'agrément de coopérative agricole délivré et certifié par les services compétents du ministère en charge de l'Agriculture.

Ces exonérations fiscalo-douanières dans le domaine agricole entrent en droite ligne de la politique du gouvernement de réduire la forte dépendance alimentaire du pays à l'extérieur. En effet, le Gabon envisage de réduire, à l'horizon 2022, de 50% ses importations alimentaires qui coûtent actuellement près de 550 milliards FCFA par an au pays.

L'arrêté conjointement signé est pris en application des dispositions des articles 20, 22 et 23 de la loi n° 022/2008 du 10 décembre 2008 portant Code agricole en République gabonaise, complétée par la loi n°2/2013 du 22 janvier 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ■

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Echanges commerciaux avec l'Afrique : les USA annoncent un programme de 500 millions \$ pour le secteur privé



QUID DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES AU GABON ?

La participation de la « communauté villageoise » dans la gestion des ressources forestières est désormais considérée comme une partie essentielle de tout projet de conservation des forêts au Gabon.

Par la rédaction

L'introduction du concept de forêt communautaire dans le Code forestier gabonais constitue une grande innovation. La forêt communautaire constitue un transfert de compétence de la gestion des ressources naturelles de l'État centralisateur vers une entité donnée. Pendant la durée de cette « mise en concession », l'ensemble des ressources tirées de la forêt appartient à la communauté. Dans ce cadre, les modes d'utilisation des ressources naturelles, leur gestion, l'utilisation des bénéfices relèvent pleinement de la communauté concernée. Mais dans le cas des forêts communautaires, la participation des populations locales suppose que celles-ci se confédèrent en communauté ou en groupement officiel. C'est à la fois une obligation de la Loi pour solliciter une forêt communautaire et une recommandation du décret 001028/PR/MEFEPEPN pour s'engager dans la procédure tripartite d'aménagement d'une forêt.

Qu'est-ce qu'une forêt communautaire ?

Selon le Code forestier gabonais, la forêt communautaire est « une portion du domaine forestier rural affecté à une communauté villageoise en vue de mener des activités ou d'entreprendre des processus dynamiques pour une gestion durable des ressources à partir d'un plan de gestion simplifié »

Eu égard au caractère vital des ressources forestières, la nouvelle politique forestière du gouvernement, telle que reflétée dans la loi de 16/2001 du 31 décembre 2001 portant Code forestier en République gabonaise met un accent particulier sur la gestion durable desdites ressources. La politique et la législation actuelles du Gabon sur les forêts comportent de profondes innovations qui visent à atteindre cet objectif.

Les forêts communautaires sont créées dans les conditions fixées par voie réglementaire dans le domaine forestier rural, à la demande d'un village, d'un regroupement de villages, d'un canton dans l'intérêt général des communautés villageoises concernées. L'exploitation des forêts communautaires est subordonnée à un plan simplifié d'aménagement durable, dit « plan simple de gestion », et à un ou plusieurs contrats d'approvisionnement passés avec une ou plusieurs sociétés de transformation locale ■



► **Affrètements aériens, vols à la demande**
Charter and on-demand flights

► **Location**
Aircraft leasing

► **Achat et vente d'avions**
Aircraft sales and purchase



VMS AERO, votre partenaire aéro avec une présence mondiale :
VMS AERO, your aero partner with a global presence :
United Kingdom, Canada, United Arab Emirates, Gabon

Contacts :
Email : contact@vms.aero
Tel : +33 6 20 31 19 03
+241 62 24 24 02



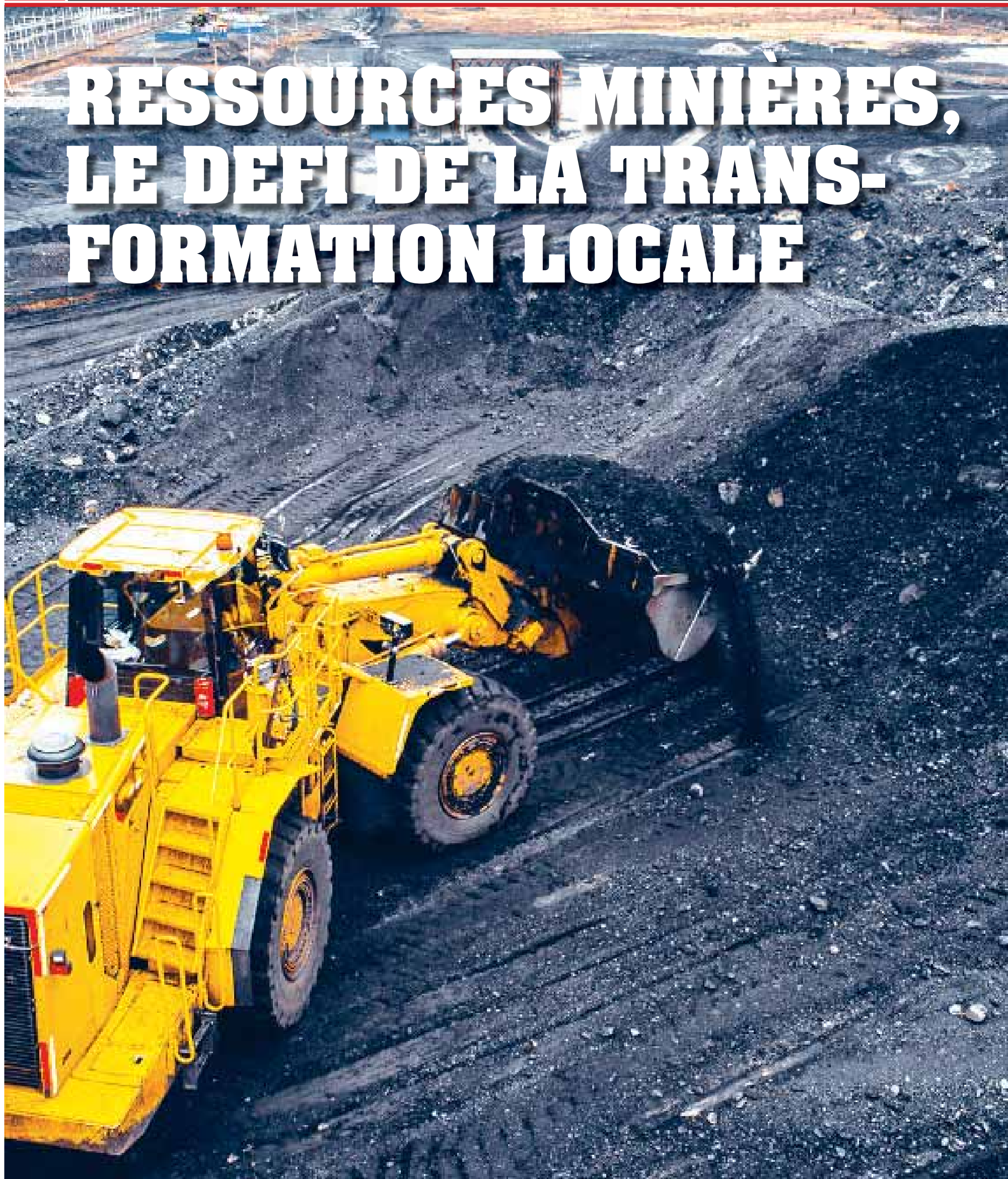
Cargo aircraft / avion cargo

Corporate, VIP & Medevac aircraft / Avion d'affaires, VIP & médicalisés

Commercial Aircraft / avion de ligne

VIP & OGP Helicopters / hélicoptères, VIP & OGP

RESSOURCES MINIÈRES, LE DÉFI DE LA TRANS- FORMATION LOCALE



Exploités depuis plus de 60 ans, le pétrole et les différents minerais du sous-sol gabonais font toujours le beau temps de l'économie de ce pays d'Afrique centrale. L'or noir contribue encore aujourd'hui à hauteur de 33% au Produit intérieur brut. Dans l'objectif de rendre le secteur plus attractif et de le diversifier, les autorités ont adopté un nouveau code des hydrocarbures et un nouveau code des mines qui offrent aux investisseurs plusieurs facilités, notamment celle de l'exonération d'impôts.

Selon la « BP Statistical Review 2014 », le Gabon dispose de 2 milliards de barils de réserves prouvées. La superficie du bassin sédimentaire gabonais est de 247 000 Km², dont 30% onshore et 70% off-shore. Environ 47% de la surface attribuée est ouverte à l'exploration. Un potentiel qui fait languir plus d'un investisseur, mais qui devra être exploité avec beaucoup de prudence. La crise sanitaire qui a fait plier les économies du monde a contraint l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à revoir à la baisse sa production, et le Gabon n'est pas en reste. Avec le déclin de la

production pétrolière, le pays veut désormais se tourner vers l'exploitation du gaz.

Dans sa politique de diversification de l'économie, Libreville veut également faire du secteur des mines, un pan stratégique. Réputé comme étant la locomotive de ce secteur, le manganèse fait du Gabon, le 2e producteur mondial derrière l'Afrique du Sud. L'exploitation de l'or, celle du fer et de l'uranium est encore trop insignifiante. Grâce au potentiel dont il dispose, le Gabon a décidé de devenir un pôle de référence

dans la formation des ingénieurs et techniciens aux métiers du pétrole et des mines. L'Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil et l'Ecole des mines de Moanda font leurs preuves dans la sous-région et permettent au pays de capitaliser sur la ressource humaine.

Aujourd'hui, alors que la volonté des autorités gabonaises est de diversifier l'économie, il existe certainement plusieurs pistes de diversification au sein même des secteurs pétroliers et miniers à explorer ■

NOUVEAU CODE DES HYDROCARBURES DU GABON : QUELLES SONT LES PRINCIPALES INNOVATIONS?

La promulgation du nouveau code des hydrocarbures (loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise) s'inscrit, dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en œuvre par le Gouvernement gabonais.

Par la rédaction



Ce nouveau Code, plus souple et flexible, tant au niveau de la fiscalité que de la durée des périodes d'exploitation et d'exploration, a pour principale mission de redynamiser le secteur pétrolier.

Du point de vue fiscal et juridique, le caractère attractif de ce nouveau texte régissant le secteur des hydrocarbures permettra d'intensifier le volume des investissements pétroliers en raison notamment du retrait total de l'impôt sur les sociétés (qui s'élevait auparavant à 35%) et la réduction de la redevance minière proportionnelle.

Alors que l'ancienne loi confirmait le contrat de partage de production comme principal contrat d'hydrocarbures et prévoyait la suppression des conventions d'établissement au terme de leur durée, le projet de nouvelle loi, bien que confirmant le CEPP comme contrat principal, offre aux entreprises la possibilité de demander le renouvellement de leurs permis d'exploitation dans le cadre des conventions d'établissement pour tenir compte des spécificités techniques des zones concernées.

De même, l'interdiction de mener des activités d'exploration dans une zone d'exploitation, présente dans l'ancienne loi, a été supprimée. En conséquence, les entreprises pourront

désormais renégocier les termes contractuels en cas de découverte marginale, ce qui n'était pas admis dans l'ancien dispositif. Dans le même ordre d'idées, la nouvelle loi institue la convention d'exploitation pour l'exploitation

En terme d'innovations pour être plus explicite il y'a : la possibilité pour les sociétés pétrolières de mener des activités d'exploration dans une zone d'exploitation ; l'exonération d'impôt sur les plus-values de cession d'intérêts pétroliers découlant d'un contrat d'hydrocarbures durant la première phase d'exploration ; la possibilité de renégocier les termes contractuels en cas de découverte marginale ; l'augmentation de la durée des autorisation exclusive d'exploration de développement et de production de production qui désormais seront organisées comme suit :

huit (8) ans pour l'autorisation exclusive d'exploration ;

trente (30) ans pour l'autorisation exclusive de développement et de production de pétrole brut ;

trente-cinq (35) ans pour l'autorisation exclusive de développement et de production de gaz naturel.

Enfin, ce nouveau code présente aussi des avancées en matière de biocarburant et des meilleures pratiques en matière de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Ces dispositions révèlent la volonté de l'Etat gabonais de redynamiser les investissements dans le secteur pétrolier par une meilleure prise en compte des réalités opérationnelles ■



GABON / HYDROCARBURES : LE GAZ POUR COMPENSER LES AFFRES DU MARCHÉ DU PÉTROLE

Le Gabon avait jusqu'à ce jour sous exploité son potentiel gazier qui n'est pourtant pas négligeable puisque le pays dispose de 28,3 milliards de mètres cubes de réserves prouvées de gaz naturel. Plusieurs projets sont dans la pipe pour tirer profit de cette manne.

Par la rédaction



L'objectif affiché est de faire du gaz, une nouvelle opportunité de développement du secteur des hydrocarbures. Différents projets visant notamment à valoriser cette ressource sont ainsi en cours, dont celui de la construction de l'usine d'engrais de l'île de Mandji.

Dans un contexte de chute de la production pétrolière, les autorités gabonaises entendent promouvoir le développement des ressources gazières nationales dans le but d'engendrer de nouvelles sources de revenus, nous apprend Le Nouveau Gabon. L'exploitation des ressources gazières est assurée par la compagnie franco-britannique, Perenco, à partir de deux gisements : Ganga et Ozangue. En 2019, la société a produit 416 millions de m³ de gaz, lui offrant un positionnement stratégique au Gabon, puisqu'elle alimente les centrales thermiques de Port-Gentil et Libreville.

Au Gabon, la plus forte concentration des ressources de gaz se trouve autour de Rabi-Kounga, d'Olouwi et Ozangue. Les récentes découvertes de gaz à condensats par Total, Shell et Eni dans trois blocs off-shore nécessitent, quant à elles, des travaux d'appréciation.

Cette orientation stratégique est inscrite dans le Code des hydrocarbures depuis 2014. Le pays dispose des réserves prouvées de gaz naturel à hauteur de 28,3 milliards de mètres cubes, essentiellement sous forme de gaz associé. Mais, il n'en fait actuellement qu'un usage limité, puisque plus de 90% de sa production est réinjectée dans le sous-sol, ou brûlée, faute de débouchés économiques ■



GABON : LE GAZ COMME OPPORTUNITÉ POUR DIVERSIFIER LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Selon les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie, le Gabon dispose de 28,3 milliards de mètres cubes de réserves prouvées de gaz naturel. Les autorités souhaitent promouvoir la filière, encore sous exploitée dans un contexte de chute de la production du pétrole estimée en début d'année à 205 mille barils par jour.

Par la rédaction

Au Gabon, la plus importante concentration de ressources gazières se trouve autour des champs de Rabi, Olouwi et Ozangue. Jusqu'à présent, c'est la société Perenco qui s'est illustrée dans l'exploitation de la ressource, à partir des gisements de Ganga et Ozangue.

En 2019, la production s'est établie à 416 millions de m³ de gaz.

Le choix du Gabon d'exploiter cette ressource revêt un triple enjeu : d'abord celui de la transition écologique. En tant que champion dans la lutte contre les changements climatiques, le Gabon veut utiliser le gaz

naturel pour produire de l'énergie sans carbone donc moins polluante.

Ensuite, un enjeu économique. L'ambition des autorités de Libreville est de positionner le Gabon sur le marché international comme producteur de gaz. Avec cette ressource, le Gabon compte également diversifier le secteur des hydrocarbures, en créant une nouvelle source de revenus.

La production de gaz naturel devra également répondre à des besoins d'ordre social. Par exemple celui de pallier les délestages intempestifs en électricité. Cette ressource peut alimenter, en plus des centrales électriques de Libreville et Owendo qu'elle dessert déjà, d'autres centrales thermiques. Les deux

centrales qui ont pu, pour Libreville apporter un supplément de 70 MW d'énergie pour la capitale gabonaise et ses environs, Akanda et Nkok ; et pour Port-Gentil qui devra apporter deux segments de 52,5 MW de plus.

Le gaz exploité devra également permettre d'alimenter l'usine d'engrais de l'île Mandji, en construction.

Autre besoin, celui du gaz liquéfié dans les ménages. Aujourd'hui, Perenco envisage également de produire du gaz de pétrole liquéfié pour desservir le marché local, grâce à un accord paraphé avec le gouvernement Gabonais en 2020. Pour le Ministre de Pétrole, du gaz et des Mines, Vincent de Paul Massassa, «cet avenant est la suite logique



de l'implantation de Perenco dans l'expansion des activités pétrolières au Gabon. Nous voyons ici la volonté d'un opérateur bien connu dans notre giron et qui prend des engagements fermes, notamment, celui d'aller de l'avant et de se déployer davantage dans notre pays ».

Aussi, cette filière nécessite-t-elle que plus d'investisseurs s'y intéressent,

le cadre réglementaire offrant plus de facilité à tous les potentiels exploitants.

Le potentiel gazier du Gabon ne souffrant d'aucune contestation. Récemment encore ce sont trois blocs offshore qui ont été découverts. De l'avis des experts, ces derniers nécessitent tout de même des travaux d'appréciation ■

METTRE FIN AU TORCHAGE POUR PARER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Perçu à raison comme un gaspillage d'énergie menaçant l'équilibre de l'environnement, le torchage du gaz sur les sites d'extraction de pétrole est une pratique qu'il faut tenter d'endiguer.

Par la rédaction

Chaque année, environ 140 milliards de mètres cubes de gaz naturel rejetés au cours de l'exploitation du pétrole sont brûlés (« torchés »), et donc gaspillés, dans des millions de champs pétrolifères à travers la planète. Si ce gaz servait à produire de l'électricité, la quantité qu'il fournirait (750 milliards de kilowattheures) serait supérieure à la consommation actuelle de l'ensemble du continent africain. Or, aujourd'hui, il est brûlé à la torche pour diverses raisons, ou parce que son utilisation n'est pas jugée prioritaire.

En parallèle de cet énorme gaspillage de gaz, équivalent à 3 % de la consommation annuelle de gaz dans l'Union européenne, s'ajoutent les émissions de CO². Chaque année, 400 millions de tonnes de CO² partiraient dans l'atmosphère à cause du torchage, d'après la Banque mondiale. Ce volume équivaut à 1,12 % des émissions mondiales de CO². Cette énergie « partie en fumée » inflige finalement une double peine : gâchis d'énergie et pollution inutile.

Par ailleurs, le torchage est à l'origine d'une pollution lumineuse qui désoriente les insectes et oiseaux nocturnes. Le bruit lié aux opérations peut également perturber les écosystèmes avoisinant le site d'extraction de pétrole.

Les efforts du partenariat mondial public-privé pour la réduction des gaz torchés commencent à payer. Le 17 juillet 2018, la Banque mondiale a annoncé que le torchage a reculé de 5 % en 2017, malgré une hausse de 0,5 % de



la production de pétrole. 141 milliards de m³ de gaz ont été torchés en 2017, contre 148 milliards en 2016. Et c'est en Russie, premier pays au monde à pratiquer cette technique, que la baisse a été la plus importante.

Le Gabon a été récompensé pour ses efforts en matière de réduction des gaz torchés dans les sites de production pétrolière. Le pays s'est vu décerner le «Prix d'excellence 2012» dans le cadre du Forum Global Gas Flaring Reduction organisé à Londres, par la Banque mondiale.

le Gabon a considérablement réduit le volume de gaz torchés, passant entre 2009 et 2011 de 181 à 165 pieds-cube par jour. L'objectif du gouvernement

est d'atteindre une réduction de 60%. Deux arrêtés ministériels pris en 2009 et 2010 interdisent le torchage et précisent les pénalités en cas de non-respect de la mesure.

La volonté des pouvoirs publics est extrêmement claire, avec pour objectif de revaloriser les émissions pour la production d'électricité, la pétrochimie et la liquéfaction aux fins d'exportation. En effet, le pays dispose d'une demande intérieure en énergie grandissante et l'expansion prévue des activités de fertilisants et pétrochimiques vont se traduire par une augmentation significative des besoins en gaz naturel, un carburant favorisé en vertu de la transition écologique ■

L'INSTITUT DU PÉTROLE ET DU GAZ, POOL D'EXCELLENCE DE LA FORMATION DANS LES MÉTIERS DES HYDROCARBURES

Créé en 2010, l'Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil est aujourd'hui un acteur incontournable dans le secteur pétrolier dans la sous-région Afrique centrale. L'ambition des autorités est que le Gabon dispose d'une main d'œuvre locale qualifiée et capable de répondre à la demande des opérateurs.

Par la rédaction

Le Gabon dispose aujourd'hui d'un pool de référence en matière de formation aux métiers des hydrocarbures. L'Institut du pétrole et du gaz voit le jour dans la capitale économique du Gabon, où est concentrée l'essentiel de la production pétrolière du pays. Avec un budget de 9 millions d'euros, l'établissement propose des cursus techniques et professionnels dans les métiers du pétrole, de l'exploration à la distribution.



C'est en effet, à la suite des grèves à répétition de l'ONEP, l'Office national des employés du pétrole, et surtout pour répondre à un besoin local de disposer d'ingénieurs et autres techniciens supérieurs que le Gabon s'est doté de cet outil de pointe. Chaque année, ce sont 60 étudiants Gabonais et de la sous-région Afrique centrale qui sont formés dans les filières de la géoscience, extraction, forage, logistique, maintenance industrielle, économie, finance et gestion...Ouvert au départ aux détenteurs de Bac +2, l'institut propose désormais un Master en génie pétrolier.

Fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat gabonais et les entreprises pétrolières installées au Gabon, l'IPG a permis à plusieurs jeunes d'intégrer directement le marché de l'emploi.

Avec l'Institut du pétrole et du gaz, le Gabon peut se targuer d'avoir relevé le pari de devenir une référence dans la formation aux métiers du pétrole dans la sous-région Afrique centrale ■

CENTRE DE MÉTALLURGIE DE MOANDA : UNE USINE QUI DONNE UNE SECONDE VIE AUX MINERAIS

La diversification de l'économie est un concept qui a pignon sur rue actuellement en Afrique. L'enjeu pour les États du continent est de ne plus dépendre essentiellement du secteur pétrolier, en raison de la fluctuation des cours du baril, en mettant l'accent sur des secteurs porteurs, comme celui de l'agriculture, du numérique, du tourisme, mais aussi des mines. Au Gabon, le secteur minier ne contribue encore qu'à hauteur de 6% au produit intérieur brut. L'ambition des autorités est de faire passer la contribution du secteur au PIB à plus de 10%. Une accélération qui passe inéluctablement par la transformation locale des minerais issus du sous-sol gabonais.

Par la rédaction



C'est en 2015, grâce à un partenariat entre l'État gabonais et la Compagnie minière de l'Ogooué, que les machines ont commencé à tourner à Moanda, ville située dans la province du Haut-Ogooué à 41 km de Franceville. Erigé sur une superficie de 50 hectares, le centre de métallurgie de Moanda a pour objectif de transformer le manganèse, dont le Gabon est le 2^e producteur mondial derrière l'Afrique du sud. Composé de deux unités de production, ce complexe industriel a une capacité annuelle de production de 65 000 tonnes de silico-manganèse, un alliage utilisé en sidérurgie comprenant 69% de manganèse ; et de 20 000 tonnes de manganèse métal, que l'on retrouve dans les aciers haut de gamme ainsi que dans des équipements électroniques tels que les batteries.

LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DU MINERAI

À l'exemple du bois depuis 2010, les autorités gabonaises ne veulent plus que les ressources naturelles du pays soient exportées sans transformation. La transformation locale de ces minerais revêt un double enjeu : d'abord celui de donner une plus-value à la ressource grâce à une compétence locale avérée ; d'où la mise en place de l'Ecole des Mines et de la Métallurgie située dans cette même ville minière et qui propose des curricula pour techniciens et ingénieurs, en tenant compte des nouveaux paradigmes du secteur minier.

Ensuite, cette transformation locale permet également de créer de l'em-

ploi, puisqu'elle permet de créer de nouveaux métiers et contribue ainsi au développement de la localité.

DE L'EXPORTATION À LA TRANSFORMATION

Mais le minerai transformé dans ce centre ne provient pas directement de la mine. Après l'extraction du minerai par la Comilog sur le plateau de Bangombé, un gisement de classe mondiale, l'un des plus importants au monde avec une teneur en minerai qui atteint 46% de manganèse, le manganèse est traité dans une laverie. Interviennent alors les étapes du concassage, broyage, lavage et tri. Une fois passés ces niveaux, le minerai est expédié au complexe in-



le procédé d'enrichissement du minerai vise à augmenter sa teneur en manganèse à un peu plus de 50%

dustriel pour y être enrichi. Selon les spécialistes, le procédé d'enrichissement du minerai vise à augmenter sa teneur en manganèse à un peu plus de 50%, grâce à la séparation magnétique. Une partie du minerai enrichi est vendue directement tandis qu'une autre partie subit un pro-

cédé d'agglomération : le minerai est mélangé avec du coke et est soumis à de fortes températures, ce qui a pour effet d'augmenter sa teneur en manganèse à environ 56%.

Il faut préciser qu'en l'état actuel du marché, le prix de la tonne de manganèse métal est 7 fois supérieur à celui de la tonne de manganèse brut. Le prix du silico-manganèse est quant à lui 4 fois supérieur à celui du manganèse non transformé. L'on comprend alors que la transformation du minerai permet de mieux rentabiliser la ressource.

Une fois les traitements terminés, le minerai est envoyé par train au port d'Owendo à Libreville ■

Flashez ce code avec votre smartphone pour lire l'article



Echanges commerciaux avec l'Afrique : les USA annoncent un programme de 500 millions \$ pour le secteur privé



ÉCOLE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE DE MOANDA, UNE BRETELLE POUR LA SOUS RÉGION

Dans le cadre de son programme «Gabon Emergent», le Gabon, pays stable socialement, souhaite dynamiser son secteur minier et renforcer les capacités du secteur dans la mesure où 75% du Gabon restent inexplorés. Actuellement, seuls le Manganèse et l'Or sont exploités et deux projets importants sont en cours de développement. L'Ecole des Mines de Moanda a donc vocation à être une des composantes du futur cluster minier Gabonais.

Par la rédaction



minerais exprimés par les industriels, l'E3M propose donc les formations suivantes :

-Techniciens d'exploration avec une durée de formation de 1 an.

-Techniciens en Mines et Métallurgie avec une durée de formation de 1 an.

-Ingénieurs en Mines et Métallurgie avec une durée de formation de 18 mois dont 6 mois de stage.

Localement, l'école contribue au développement économique et urbain de la commune de Moanda. Elle engendre le développement d'emplois directs et indirects grâce à l'activité qu'elle génère et développe l'urbanisation de Moanda sur la route de Franceville.

A l'échelle nationale, les étudiants et futurs cadres d'entreprises formés vont mettre leurs compétences au service, entre autres, d'entreprises minières afin de développer le secteur minier essentiel pour le développement du Gabon.

L'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda s'est aussi ouverte à la sous-région Afrique centrale. Le premier Conseil d'administration de l'Ecole des Mines et de Métallurgie de Moanda s'est tenu, le 6 août à Libreville, sous la houlette du ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines, Vincent de Paul Massassa. Entre autre points évoqués les aspects pédagogiques de l'école.

« Nous connaissons que la vocation première avait été de renflouer la connaissance et la mise à disposition des techniciens chevronnés sur

le marché notamment pour compenser le manque de personnels dans les sociétés minières locales. Nous comprenons également qu'aujourd'hui la vocation de s'étendre de façon sous régionale va encore amplifier l'importance de cet établissement et d'où la nécessité de s'assurer que les curricula qui y sont dispensés sont conformes à la vue d'ensemble dans l'industrie », a relevé le ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines, Vincent de Paul Massassa.

Rappelons que L'Ecole des Mines et de la métallurgie de Moanda est le fruit d'un partenariat public et privé entre l'Etat gabonais et la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), filiale du géant français de la métallurgie ERAMET.



Le projet de création d'une Ecole des Mines et de la Métallurgie a démarré fin 2011. Le financement a été validé par les partenaires et la construction de l'école à Moanda, ville située dans la province du Haut-Ogooué avec, comme objectif, un démarrage des formations pour les étudiants fin 2015-début 2016.

La création de l'E3M a pour objectif d'augmenter l'employabilité des diplômés Gabonais et plus largement



la formation dans le secteur des mines est aussi une priorité pour booster ce secteur à long terme

des Africains francophones initialement formés sur le plan théorique aux métiers de la mine et de la métallurgie à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku. Les programmes proposés forment des ingénieurs et des techniciens aux meilleures technologies du secteur incluant la dimension de préservation de l'environnement.

Pour répondre à la fois aux besoins d'exploration exprimés par le gouvernement gabonais et de traitements des



**Depuis toujours à vos cotés...
...maintenant plus proche de vous**



844 Avenue Georges DAMAS ALEKA, Glass - Libreville
Tel : 011 74 84 84 - 074 10 22 40 / tfe.gabon@grouptfe.com



AIRPORTS COUNCIL INTERNATIONAL

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL

26 February 2021

Mr. Igor Simard
CEO
Aéroport International Libreville - Leon Mba
Libreville, Gabon

Dear Mr. Simard,

I wish to extend my congratulations to you and your team at Aéroport International Libreville - Leon Mba in becoming accredited in the Airports Council International (ACI) Airport Health Accreditation programme.

After reviewing the evidence presented through our evaluation process, your airport has shown that it is providing a safe airport experience for all travelers which is in line with the recommended health measures established in the ACI Aviation Business Restart and Recovery guidelines and ICAO Council Aviation Recovery Task Force Recommendations, along with industry best practices.

Your accreditation is valid for the next 12 months.

This programme is designed to help reassure the travelling public that airport facilities remain safe and that precautions are being taken to reduce any risk to their health. We feel confident your efforts will help us succeed in achieving this common goal.

Once again, my thanks and congratulations to all your team.

Sincerely,

Luis Felipe de Oliveira
Director General
ACI World



COMMUNIQUE DE PRESSE

ARISE IS devient actionnaire d'Aera Group

2 mars 2021 – ARISE Infrastructure Services (ARISE IS), développeur et opérateur panafricain d'infrastructures, et Aera Group, leader du trading de produits environnementaux en Afrique, sont heureux d'annoncer l'investissement d'ARISE IS dans Aera Group par l'acquisition de 35% des parts de la société sur la base d'une valorisation de 28,5 millions d'euros.

Suite à la restructuration du groupe Arise en trois verticales distinctes séparées en fonction de leur cœur de métier et ayant chacune ses actionnaires propres et son comité de direction dédié, nommément Arise Ports and Logistics (P&L), spécialisée dans les ports opérant au Gabon, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie, Arise IIP spécialisée dans les zones industrielles et présente au Gabon, au Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire et Arise Infrastructure Services (IS) constructeur de solutions logistiques au Gabon et au Togo. Arise IS est présent au Gabon avec GSEZ Infrass, l'aéroport de Libreville (ADL) et la Société Autoroutière du Gabon (SAG).

Avec cette transaction, ARISE IS, confirme son ambition de remédier au manque d'infrastructures en Afrique en s'engageant pour une croissance verte, grâce à des solutions innovantes qui soutiennent un développement économique responsable. Cet investissement stratégique est une étape déterminante pour ARISE IS qui vise la neutralisation des émissions de carbone dans ses projets. Alors que la société accélère ses efforts pour une industrialisation durable de l'Afrique, ce nouveau partenariat permettra de s'assurer que toutes ses activités, y compris les zones industrielles du Gabon, du Togo et du Bénin, atteignent la neutralité carbone et aient un impact positif sur le climat.

Aera Group vise l'acquisition de 50 MT d'équivalent de réductions d'émissions CO2 en Afrique en 2021 pour consolider son portefeuille de certificats environnementaux, le plus important du continent à ce jour (39 projets contractés dans 16 pays). La société a également annoncé une extension de ses lignes de trading pour couvrir de nouveaux produits : certificats de production d'énergie renouvelable, de protection de la biodiversité et de gestion de l'eau.



Fabrice Le Saché, Président d'Aera Group

« Cet accord est une reconnaissance de l'expertise et des succès d'Aera en matière de trading de certificats environnementaux en Afrique. Depuis notre création il y a 5 ans, nous avons obtenu des résultats concrets : record de projets africains enregistrés dans le cadre de certifications carbone, record de transactions de crédits carbone, record de revenus générés via la finance carbone pour les porteurs de projets sur le continent. Avec ARISE IS, nous partageons une vision commune à long terme notamment sur les opportunités liées à la neutralité carbone. Les certificats environnementaux sont des leviers pour débloquer des financements massifs afin d'intensifier l'action pour le climat sur le terrain. La lutte contre le réchauffement a besoin de muscles financiers et de revenus complémentaires. C'est le sens de notre engagement quotidien chez

PARFAIT BERNARD EKOMIE, UNE PASSION POUR LA TERRE

Avec à son actif 10 ans dans le secteur pétrolier, Parfait Bernard Ekonomie a décidé d'embrasser l'agriculture. Entre crise du pétrole en 2016 et crise sanitaire en 2020, ce natif de la province du Woleu-Ntem, au nord du Gabon, a décidé de suivre son amour pour la terre, en développant une activité qui, à terme, pourra lui permettre de devenir incontournable dans le secteur agricole.

Par la rédaction



C'est au milieu de son verger que Parfait Bernard passe le clair de son temps, toujours muni d'un râteau ou d'un de ces outils utiles aux travaux manuels. La quarantaine révolue, rien ne le prédestinait à la culture de la terre. Après son Baccalauréat, il s'envole pour Dakar au Sénégal où il va obtenir l'équivalent d'un Master 1 en Marketing. De retour au Gabon, le jeune diplômé va faire ses premiers pas professionnels en 2010, en tant qu'assistant gestionnaire de stocks à la société pétrolière Schlumberger. De fil en aiguille, il réussira à faire ses preuves et deviendra gestionnaire de stocks.

CRISE PÉTROLIÈRE ET DÉCLIC POUR L'AGRICULTURE

Mais en 2016, le baril du pétrole connaît une chute vertigineuse et entraîne une crise dans le secteur. Plusieurs entreprises affichent portes closes. Et dans ce marasme économique, Parfait Bernard perd son emploi et se retrouve au chômage.

« Et c'est comme ça qu'en 2016, je me retrouve à la maison. Et là, je me rappelle d'une phrase du Président Omar Bongo en 1995 qui demandait aux Gabonais de retourner à la terre », partage M. Ekonomie.



Ma mère était contre. Selon elle, son fils ayant fait des études supérieures ne pouvait pas se retrouver dans l'agriculture au village

C'est de là qu'est parti le déclic pour Parfait Bernard. Il prend la décision de se lancer en agriculture en repartant au village. Mais il est très vite rattrapé par les blâmes de sa mère.

« Ma mère était contre. Selon elle, son fils ayant fait des études supérieures ne pouvait pas se retrouver dans l'agriculture au village », ajoute-t-il.

Quoique déterminé, il sera également confronté aux facteurs exogènes comme l'accès à la route et le conflit homme-faune. Tous ces freins finiront par avoir raison de lui. Parfait Bernard va donc à cette époque opter pour l'audiovisuel. Il démarre une collaboration avec un ami avec qui, il entrevoit même un projet agricole axé sur la culture de la pomme de terre qui ne verra pas le jour. Après un bref retour sur les plateformes pétrolières en 2019, il retente sa chance avec la terre en 2020.

LA CONCRÉTISATION DU PROJET AGRICOLE

De nouveau au chômage, il décide, accompagné de son grand frère de

mettre en place un projet intégré : poulailler et champ de maïs. Il va donc suivre une formation accélérée de deux mois avec l'ONG IDRC Africa, spécialisée dans les questions agricoles.

L'aventure commence donc ici pour Parfait Bernard. La terre n'a plus de secret pour lui, il opte pour une culture maraîchère. Avec 350 mille francs d'investissement global, il va pouvoir apprêter le sol, labourer son champ et planter des aubergines, du poivron, du céleri, du basilic et du persil. Avec ces cinq spéculations, il a réussi à faire un chiffre d'affaires de 600 mille francs. « La plus-value pour moi n'est pas tant le chiffre, quand bien même nous parlons d'économie, mais c'est surtout le courage que j'ai eu de pouvoir aujourd'hui dire que je vais me lancer dans un nouveau projet », indique Parfait avec beaucoup de satisfaction.

Aujourd'hui, grâce à l'aide d'un proche, il bénéficie d'un terrain de 3000 m2 sur lequel il souhaite cultiver des ananas (2400 têtes sur une période de 6 mois).

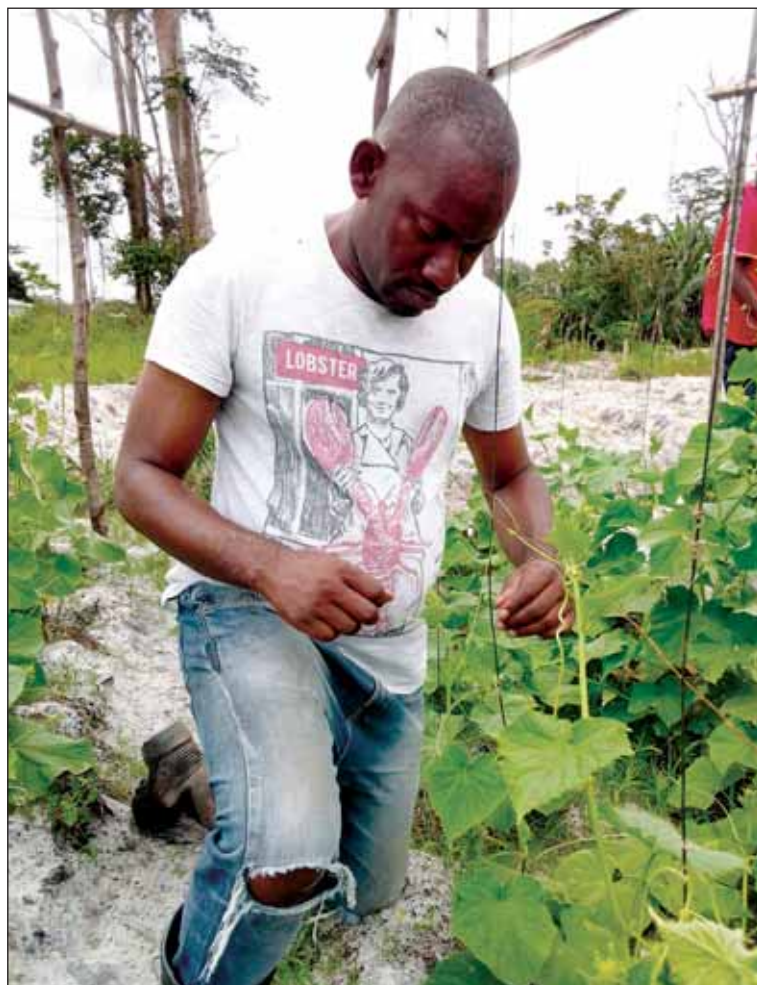
De retour dans le pétrole où il travaille désormais un mois sur deux,



La plus-value pour moi n'est pas tant le chiffre, (...) mais c'est surtout le courage que j'ai eu de pouvoir dire que je vais me lancer dans un nouveau projet

M. Ekonomie ne compte rien lâcher. Au contraire, il veut capitaliser ses revenus grâce à son activité agricole. Cet habitué de l'or noir veut à terme disposer d'un verger et devenir l'un des plus grands exportateurs de fruits du Gabon.

Selon lui, « l'agriculture peut être aujourd'hui le facteur x qui manque au développement de notre pays » ■



NGOZI OKONJO-IWEALA, L'OMC À L'AFRICAIN ET AU FEMININ

L'Organisation mondiale du commerce est entrée dans une nouvelle ère de son histoire. C'est la première fois qu'une femme va présider aux destinées de l'Organisation et c'est surtout une première pour le continent africain d'être à la tête de l'OMC. Les attentes sont nombreuses du côté du continent noir qui voudra se repositionner durant ce mandat. Mais qui est Ngozi Okonjo-Iweala? Son portrait vous est dressé dans ces colonnes.

Par la rédaction



Ngozi Okonjo-Iweala est la nouvelle patronne du commerce mondial. Celle dont le prénom signifie « bénédiction » en langue igbo du Nigeria, a su porter cette « bénédiction » à chaque étape de sa vie. La Nigériane qui vient de prendre ses fonctions en tant que Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, est née le 13 juin 1954 dans le Delta du Niger d'une mère sociologue et d'un père économiste. Selon son entourage, rien ne la prédestinait toutefois à se retrouver à Washington, dans l'élite de l'économie mondiale. Elle a grandi dans un Nigeria

sous colonisation anglaise, puis d'un pays indépendant au sein duquel a éclaté la guerre civile du Biafra. Mais très vite, grâce à ses parents, elle va quitter sa terre natale et ira poursuivre ses études aux États-Unis dans deux universités prestigieuses.

PARCOURS D'EXCEPTION

Elle arrive à Harvard à 19 ans seulement et sort diplômée en économie. Elle va par la suite valider un doctorat en développement économique régional au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Ces études vont lui ouvrir les portes de la Banque mondiale où elle deviendra secrétaire du conseil d'administration.

Elle revient dans son pays en 2003, lorsqu'elle est nommée ministre des Finances. Elle est alors la première femme à occuper ce poste dans ce pays de 195,9 millions d'habitants. En 2006, elle devient la cheffe de la diplomatie nigériane. Un an plus tard, elle rejoint ses premières

amours à la Banque mondiale où elle va occuper le poste de Directrice générale avant de perdre à l'élection de la présidence de l'institution de Bretton Woods en 2012. Elle reviendra par la suite au Nigeria pour reprendre les rênes du ministère des Finances jusqu'en 2015.

DES DÉFIS À LA HAUTEUR DU POSTE

L'arrivée de cette économiste chevronnée à la tête de l'OMC revêt un double enjeu : le premier est que Dr Ngozi doit insuffler une nouvelle dynamique à l'institution et le deuxième est qu'elle doit positionner le continent africain sur la scène internationale. Mais pour ces deux challenges, la marge de manœuvre de l'ancienne pensionnaire de Harvard est très étroite. L'institution souffre de la refondation de son organe de règlement des différends, le tribunal de l'OMC, qui est depuis quelques années à l'agonie. Il faudra donc user de stratégie

pour faire redémarrer la machine. Et ce d'autant que les enjeux sont importants et même urgents. Depuis 2018 en effet, les États-Unis et la Chine sont entrés dans une forme de « guerre commerciale », avec une imposition réciproque de taxes douanières. Et malgré les multiples tentatives de négociation de l'ONU, Washington et Pékin en ont décousu l'un envers l'autre. Ngozi Iweala devra donc pouvoir mettre un terme à ce genre de conflits.

Concernant l'Afrique, la nouvelle patronne de l'OMC n'a pas clairement énoncé une stratégie qui met en avant

le continent. Elle propose toutefois de lutter contre le protectionnisme et le nationalisme, en misant sur la baisse des barrières douanières. Mais la réalité est telle qu'en raison de la crise sanitaire, les États ont plutôt tendance à se refermer sur eux-mêmes. Et même quand il existe des initiatives pour faciliter les échanges commerciaux, elles sont plutôt sous-régionales, comme la mise en place de la Zlecaf. Ngozi Okonjo Iweala a donc fort à faire.

Mais ses qualités en tant que fine stratège sont bien connues. Elle a été celle qui a par exemple négocié et obtenu un accord historique de remise de dette de 18 milliards de dollars sur 30 milliards pour son pays, le Nigeria.

De l'avis de Idayat Hassan, directrice du Centre for Democracy and Development, basé à Abuja, « Je crois qu'elle a fait du bon boulot, que ce soit au Nigeria ou dans les autres pays où elle a travaillé. Elle n'est pas juste aimée au Nigeria, elle est adorée, c'est un symbole (...) pour les femmes » ■



Elle n'est pas juste aimée au Nigeria, elle est adorée, c'est un symbole

Elisabeth Moreno, femme à plusieurs casquettes

LE NUMÉRIQUE EST UN MARCHÉ ÉVOLUTIF ANCRÉ DANS TOUS LES TYPES D'INDUSTRIES

Diplômée d'une maîtrise en droit des affaires obtenue à l'Université Paris-Est Créteil ainsi que d'un double Exécutive MBA de l'ESSEC et de la Mannheim Business School en Allemagne, elle complète sa formation à l'École Nationale de la Magistrature afin de devenir juge consulaire. Née à Tarrafal au Cap-Vert, Elisabeth Moreno a passé l'essentiel de sa carrière professionnelle en entreprise.

Par la rédaction

En 1990, elle cofonde une entreprise spécialisée dans la réhabilitation thermique qu'elle dirigera durant sept ans avant d'opérer un tournant en rejoignant France Télécom pour y piloter la division PME-PMI de la région sud de Paris. En 2000, elle rejoint le groupe Dell où, pendant douze ans, elle occupera des fonctions successives jusqu'à devenir directrice commerciale en charge des comptes stratégiques pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Forte de cette expérience, elle rejoint le groupe Leno-vo en 2012 où elle a en charge les grands comptes de l'Europe du Sud avant d'étendre cette responsabilité à la région Europe, Moyen-Orient et Afrique en 2015. Un an plus tard, elle est nommée présidente-directrice générale de la filiale française du groupe informatique. Femme engagée, elle s'investit en parallèle auprès d'associations œuvrant en faveur de l'éducation, de l'inclusion et de la mixité professionnelle.

Le 6 juillet 2020, elle est nommée par le Président de la République, Emmanuel Macron, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances ■



Elle doit positionner le continent africain sur la scène internationale

LE CIRCUIT DE L'EXPLOITATION DU MANGANÈSE AU GABON

La mine de Moanda dans le Haut-Ogooué la deuxième province du Gabon, exploite un des plus riches gisements de minerai de manganèse au monde. La teneur du minerai est en moyenne de l'ordre de 46 %. L'exploitation est réalisée à ciel ouvert.

Par la rédaction



Le procédé d'enrichissement du minerai vise à augmenter sa teneur en manganèse à un peu plus de 50%, grâce à la séparation magnétique. Une partie du minerai enrichi est vendue directement tandis qu'une autre partie subit un procédé d'agglomération : le minerai est mélangé avec du coke et est soumis à de fortes températures, ce qui a pour effet d'augmenter sa teneur en manganèse à environ 56%. Le plateau Bangombé dans la province du Haut-Ogooué est délimité en plusieurs zones, dont les frontières sont les différents cours d'eau. Avec l'avancée de la mécanisation, la COMILOG, l'entreprise qui exploite cette matière première au Gabon utilise une diversité d'engins (bulldozers, pelles hydrauliques, draglines et camions) pour l'exploitation de son minerai.

La production du minerai se fait en plusieurs étapes : l'extraction, le traitement et le transport.

L'exploitation minière comme toute autre activité est régie par un ensemble de lois (Code minier, Code de l'environnement).

- Cette extraction passe par plusieurs étapes :
- Décapage de mort terrain (terre végétale et couche de stériles pisolithique).
 - Extraction proprement dite du mine-

- rai par blocs via une pelleteuse ;
- Acheminement du minerai vers l'unité de pré-homogénéisation par les camions ;
- Déversement du minerai dans une trémie et séparation grossière des blocs du minerai.
- Seconde séparation sur une table vibrante.
- Concassage et acheminement du minerai vers la zone de stockage pour homogénéisation donnant lieu à deux qualités de minerai (grossier et fin) en fonction de la teneur et la granulométrie.
- Acheminement du minerai via le convoyeur vers la laverie pour le traitement.

TRAITEMENT DU MINERAI



L'exploitation minière peut potentiellement affecter la biodiversité tout au long du cycle de vie d'un projet, aussi bien de façon directe qu'indirecte.

Le traitement du minerai se fait au niveau de la laverie. Le minerai est envoyé via le convoyeur vers les débourbeurs qui consiste à séparer les blocs de minerai de leur gangue argileuse en injectant de l'eau. Les résidus de la séparation appelés « boues » sont envoyés dans des bassins industriels via les décanteurs qui séparent l'eau des boues après injection de floculants. Le minerai à sortie des débourbeurs subit plusieurs opérations de criblage avec rinçage pour la séparation du minerai en différentes granulométries.

TRANSPORT DU MINERAI



Le transport du minerai se fait par un convoyeur vers la gare ferroviaire, puis son expédition vers le port est assurée par le train minéralier.

L'exploitation minière comme toute autre activité est régie par un ensemble de lois (Code minier, Code de l'Environnement) qui concerne notamment la protection de l'environnement, et ce, aux différentes phases de la prospection à la fin d'exploitation. Avant la phase d'exploitation, des études d'impact environnemental doivent être réalisées et validées pour toute demande de titre minier d'exploitation mais cela ne concerne pas les titres miniers de recherche et pour la prospection

L'exploitation minière peut potentiellement affecter la biodiversité tout au long du cycle de vie d'un projet, aussi bien de façon directe qu'indirecte. Les retombées directes ou primaires de l'exploitation minière peuvent résulter de toute activité impliquant le défrichement du terrain (telle que la construction de routes d'accès, le forage exploratoire, la construction de parcs à résidus miniers) ou de rejets directs dans les plans d'eau (dépôt de résidus miniers dans les plans d'eau, par exemple, ou rejet dans l'environnement d'effluents provenant des parcs à résidus miniers) ou dans l'air (comme les poussières ou les émissions de fonderie). Les effets indirects ou secondaires peuvent résulter de changements sociaux ou environnementaux induits par les opérations minières et sont souvent difficiles à identifier immédiatement ■

UNION AFRICAINE : LES ENJEUX DE LA PRÉSIDENTE DE TSHISEKEDI

Lors du 34^e sommet extraordinaire de l'organisation panafricaine, Félix Tshisekedi, le président de la République démocratique du Congo a pris la tête de l'organisation et Moussa Faki Mahamat rempile, lui, à la présidence de la commission de l'UA, l'organe exécutif de l'organisation. Ce sommet se tient toutefois en pleine crise sanitaire et dans un contexte de relance économique couplée aux défis sécuritaires du continent. Tour d'horizon sur les enjeux de la présidence de la RDC à la tête de l'organisation.

Par la rédaction

Ce sont des enjeux à la hauteur du contexte actuel. Alors que Félix Tshisekedi, préoccupé par un agenda très chargé dans son pays, vient de prendre la tête de l'Union africaine, l'organisation fait face à de multiples défis.

Confronté à la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, le continent africain qui a montré jusque-là une certaine résilience face à la Covid-19, n'est pour autant pas épargné. Après une première vague en 2020, l'Afrique fait face à une nouvelle vague de contamination plus virulente et plus agressive. Plusieurs interrogations fusent alors en ce qui concerne la vaccination, chaque Etat y allant selon l'urgence de sa situation épidémiologique.

LE DÉFI DE LA COVID-19

L'Afrique du Sud avait anticipé sa réponse en commandant un million de doses du vaccin Astra Zeneca-Oxford. Mais selon une étude réalisée dans le pays, il s'avère que ce vaccin n'est pas efficace à 100%, notamment avec le nouveau variant du virus présent en Afrique du Sud. Il se pose alors une double interrogation : Quelle so-



Grâce aux facilités douanières, les échanges commerciaux doivent s'accélérer et permettre à l'Afrique de se positionner

lution pourrait être la plus appropriée pour la nation arc-en-ciel, pays le plus touché par la pandémie avec près d'un million et demi de cas positifs, et surtout comment l'Afrique du Sud va-t-elle se débarrasser de toutes ces doses ?

Primo, pour le gouvernement sud-africain, l'urgence de la vaccination est toujours d'actualité. Il envisage de se tourner vers la formule de Pfizer qui atteint plus de 90% d'efficacité.

Et deuxio, « Les doses que nous avons achetées ont été proposées à l'Union africaine pour être distribuées aux pays qui ont déjà exprimé un intérêt pour l'acquisition du stock », avance le ministre sud-africain de la Santé, Zweli Mkhize. Les modalités de mise à disposition de ces vaccins auprès de l'Union africaine n'ont toutefois pas été précisées.

De source officielle, plus de 400 millions de doses ont déjà été sécurisées pour le continent. Mais pour l'heure, les inquiétudes demeurent, puisque le variant sud-africain a gagné du terrain dans d'autres États africains et selon les dernières actualités, l'on note désormais la présence du variant britannique sur le continent, précisément au Gabon. Le pays d'Ali Bongo Ondimba a pour sa part fait le choix du vaccin russe, Sputnik V.

Choix stratégique ou choix d'efficacité ? La réponse de l'Union africaine est donc très attendue, puisqu'elle revêt un double caractère : celui de l'urgence de la riposte désormais face aux variants et surtout l'efficacité de la stratégie retenue.

LE DÉFI DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Aussi, à cette variante sanitaire, il faudra coupler celle de la relance des économies africaines. Les analystes et autres spécialistes du continent avaient prédit une reprise de l'activité en début 2021, mais tous les paramètres sus-énoncés ont contribué à freiner la relance. Les Chefs d'État pour leur part, misent énormément sur le lancement de la Zone de libre-échange continental africaine (Zlecaf). Et c'est le deuxième grand défi que doit relever Félix Tshisekedi, rendre ce marché commun effectif. Grâce aux facilités douanières, les échanges commerciaux doivent s'accélérer et permettre à l'Afrique de se positionner.



Selon Ngozi Okonjo-Iweala, nouvelle Directrice Générale de l'Organisation mondiale du commerce, la montée des protectionnismes et du nationalisme à travers le monde s'est accentuée avec la crise et les barrières devraient être abaissées pour relancer l'économie.

L'explosion de start-up numériques est également une aubaine pour le continent qui pourrait tirer profit du secteur. Mais il faudra alors disposer d'une infrastructure numérique solide qui réduirait la fracture numérique entre les grands centres urbains et les zones rurales. Au demeurant, les 55 États du continent doivent booster leur tissu entrepreneurial, les PME et autres start-ups qui peuvent saisir l'opportunité de la Zlecaf pour exporter leurs savoir-faire et leurs produits.

En outre, le continent africain devrait également chercher à attirer des investisseurs en améliorant l'environnement des affaires, et surtout en trouvant des solutions pérennes aux conflits armés sur le continent. La stabilité étant un paramètre essentiel pour les investisseurs.

LE DÉFI SÉCURITAIRE

Et c'est en cela que réside le troisième défi des nouveaux dirigeants de l'Union africaine. Plusieurs régions du continent souffrent encore d'instabilité. Il faut apporter une réponse à la crise centrafricaine ; trouver des stratégies efficaces pour faire taire les armes dans l'Est de la RDC ; la région du Tigré en Éthiopie comme celle du Sahel doivent également être des priorités pour l'Union africaine.

L'organisation avait d'ailleurs été saluée pour sa réaction rapide lors du coup d'État survenu en août 2020 au Mali. L'Union africaine avait alors suspendu l'adhésion du pays pour une durée de trois mois après l'éviction de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta. Aujourd'hui, l'organisation participe à un comité de suivi qui observe la transition du pays vers un régime totalement civil.

Les défis sont grands et les moyens doivent être à la hauteur de ces derniers. L'Organisation en pleine réforme institutionnelle devra s'atteler à relever tous ces challenges ■

MONDE / HYDROCARBURES : QUAND LA COVID-19 FAIT FLUCTUER LA PRODUCTION

La Covid-19 a mis au rouge l'économie mondiale, contraignant tous les secteurs à se plier et à revoir leurs stratégies. Dans cette crise généralisée, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a demandé aux États membres de réduire leurs productions pour faire remonter les cours du baril. Près d'un an après cette décision, l'on assiste à un rééquilibrage de la situation. Grâce aux efforts consentis, le baril de pétrole a été ramené à un niveau fort appréciable.

Par la rédaction

En 2020, le prix du baril avait dégringolé de 60 à moins de 20 dollars américains. Les producteurs de pétrole avaient du mal à écouler l'or noir, une situation qui imposait une décision radicale. Consciente de ces effets induits de la crise sanitaire, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait pris la décision de baisser sa production de 9,7 millions de barils par jour pour l'ensemble des pays membres. Avec des réserves prouvées représentant 15,8% des réserves mondiales, l'Arabie Saoudite est citée en exemple dans cet effort. En 2019, Riyad s'est engagée à une réduction de sa production de 167 000 barils par jour, soit 33% de la réduction totale de 503 000 b/j. Le meilleur élève du groupe a annoncé

consentir un effort supplémentaire, en réduisant sa production de 1 million de barils au premier trimestre de cette année 2021.

L'EFFORT DES PAYS AFRICAINS MEMBRES DE L'OPEP

Également membres du cartel pétrolier, les pays africains, excepté la Libye, doivent consentir un effort de baisse de 1,15 millions de barils par jour selon des chiffres publiés par Reuters. Loin derrière le Nigéria qui doit compter 417 000 barils en moins par jour, le Gabon a pris l'engagement de réduire sa production de 23% pour la tablir à 154 000 barils par jour. Mais selon les derniers chiffres officiels, la

production est passée de 227 000 barils par jour en mai 2020 à 205 000 barils par jour en janvier 2021. L'effort devra donc se poursuivre du côté de Libreville. Et c'est la conclusion de l'émissaire de l'Opep. En tournée dans plusieurs pays africains membres de l'Opep et signataires de la déclaration de coopération, le Ministre nigérian du Pétrole, Sylva Timipre, s'est rendu au Gabon en février dernier dans le cadre d'une mission sur instruction du Comité Ministériel conjoint de suivi de cet accord. Pour l'envoyé spécial de l'Organisation, « Le Gabon est un membre respecté de l'Opep, et nous sommes tombés d'accord sur certains contrats pour l'Opep. Il a tenu ses engagements et les discussions se poursuivent pour les améliorer ».



Les autorités gabonaises pour leur part sont conscientes de l'enjeu de la réduction de leur production. De l'avis de certains experts, l'effort du Gabon pourra participer pleinement à l'équilibre du marché pétrolier international.

« C'est un effort de réduction substantielle que nous enregistrons même s'il est vrai que nous devons en fournir davantage. Nous promettons d'honorer nos engagements, de façon progressive en comblant les écarts observés, comme le font plusieurs membres signataires de la Déclaration de coopération », a avancé le Ministre gabonais du Pétrole, Vincent de Paul Massassa.

LES PAYS PÉTROLIERS APPELÉS À LA PRUDENCE

Alors que les cours reprennent timidement, l'Opep appelle ses pays membres à faire preuve de prudence. Les estimations de l'organisation pour 2021, concernant la demande mondiale de l'or noir, ont été revues à la baisse à l'issue d'une réunion du Comité technique conjoint de l'OPEP+. Selon son évaluation, la demande mondiale de pétrole devrait enregistrer une hausse de 5,6 millions de barils par jour cette année, contrairement à une précédente prévision qui tablait sur une croissance de 5,9 millions de barils par jour.

Ces chiffres sont tributaires de la pandémie qui est entrée dans une deuxième vague plus virulente. En ce début d'année, les espoirs de relance économique semblent se dissiper, et comme pour le cours du pétrole, la Covid-19 est désormais dans une variante de flux ■

+ À L'ÉCOUTE + INFORMÉS + CONNECTÉS

Découvrez **gratuitement** l'actualité économique du Gabon

NOTRE FORCE RÉSIDE DANS NOS PROPRES VALEURS ET SE DÉCLINE EN QUELQUES LIGNES

7. NOS RUBRIQUES

Les Échos de l'Économie Gabonaise – Grande distribution – Développement durable – RSH/HSE – Économie numérique – Agriculture & Agrobusiness – Ressources minières – Transports, Logistique, Tourisme – BTP – Éducation, Formation – Banques & Assurances... et aussi, Portrait – Santé – Agenda, Conso.

6. LA DISTRIBUTION

Les 12 000 journaux édités chaque mois sont distribués par nos soins à titre personnalisé à tout l'appareil politique, aux directeurs généraux et aux chefs d'entreprises. Il est aussi mis à disposition dans tous les grands hôtels de la place, à l'aéroport et dans les avions, les ONG, les banques et les assurances, les ambassades du Gabon à l'étranger et celles implantées au Gabon, bibliothèques, grandes écoles et les institutions : Unesco, Unicef, OMS...

1. CONSTANCE

Maintien d'une ligne éditoriale objective, claire et précise relative à l'économie. Respect de la déontologie du métier : relater, relayer l'information telle qu'elle nous est transmise et après vérification.

2. NOTRE ÉQUIPE

Fidèle, passionnée et très organisée. Tout est intégré : la rédaction, les secrétariats, l'infographie, la relecture et la correction, le community management, la distribution. Seule l'impression est externalisée.

3. POURQUOI EST-IL GRATUIT

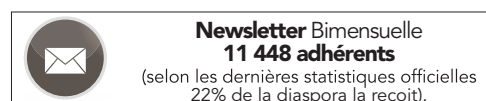
Parce que c'est une forme de liberté et qu'elle est en adéquation avec le mode de fonctionnement des réseaux sociaux sur lesquels nous sommes très présents.

4. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Seuls les reportages et les achats d'espaces sont payants selon des tarifs fixés.

5. NOTRE CIBLE

Principalement les leaders d'opinion et les chefs d'entreprises ainsi qu'un large public.



L'ensemble de ces vecteurs de communication est à votre disposition selon vos messages à transmettre, votre actualité, le public à atteindre et la période concernée.

1266 BD DE LA NATION BORD DE MER - LIBREVILLE

Immeuble B.I.C.P Bord de mer - BP : 4562 Libreville/Gabon

Tél.: +241 (0) 11 44 11 62 - Email : servicecommercial@economie-gabon.ga

CONSO / SANTÉ : LE CANCER DE LA PROSTATE EN QUESTION

La plupart des cancers de la prostate se développent lentement et ne provoquent pas de symptômes. Le risque de développer un cancer de la prostate augmente avec l'âge et le diagnostic se fait en moyenne à 69 ans



La prostate est une glande de l'appareil génital masculin qui joue un rôle hormonal dans la production du sperme. L'apparition d'un cancer de la prostate correspond à la transformation des cellules de la prostate. Initialement saines, elles se multiplient de manière anarchique jusqu'à former une tumeur maligne.

Dans 95% des cas, les cancers sont sous la forme histologique d'adénocarcinome qui se développe à partir des cellules composant le tissu de revêtement de la prostate. Si le cancer se localise au début dans la prostate, la tumeur peut ensuite grossir et envahir d'autres parties du corps. L'évolution de cette maladie est souvent d'évolution lente.

Comme pour tous les cancers, il existe plusieurs stades d'évolution. L'évolution du cancer peut être locale ou à distance selon le moment du diagnostic. Le cancer de la prostate peut aller du stade 1 à 4 en fonction de son degré d'extension. L'âge moyen du cancer de la prostate se situe aux alentours de 60-70 ans, mais certains hommes

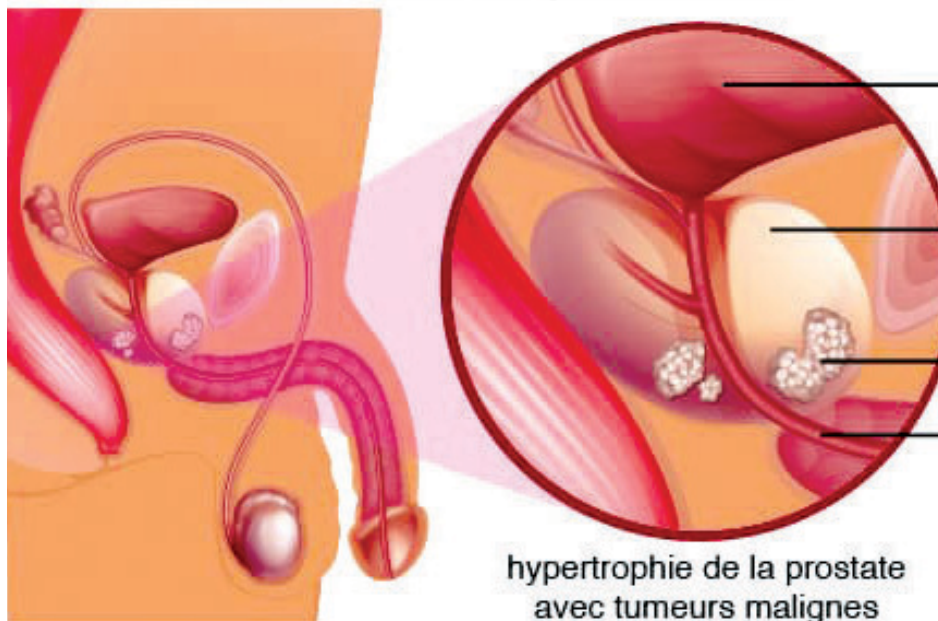
sont affectés à un âge plus précoce.

Ce cancer n'est parfois jamais découvert du vivant du malade. Ce n'est donc qu'à un stade d'évolution plus avancé que les premiers symptômes surviennent : besoins impérieux d'uriner, fréquence mictionnelle excessive, douleurs mictionnelles, hématurie, rétention aiguë d'urine, dysurie.

Le toucher rectal est l'étape initiale dans la recherche d'un cancer de la prostate. Il est conseillé aux hommes de plus de 50 ans de faire réaliser par leur médecin traitant, une fois par an, un toucher rectal, afin de dépister la maladie au stade le plus précoce.

Aussi est-il possible d'agir sur certains facteurs de risque. En effet, il est recommandé de : surveiller son hygiène de vie, pratiquer une activité physique minimum plusieurs fois par semaine, limiter sa consommation de viande et de produits trop riche en calcium, éviter les aliments conduisant à un apport calorique important, respecter une alimentation riche en légumineuses, en lyco-pène (tomate) et en vitamine E ■

Cancer de la prostate



hypertrophie de la prostate
avec tumeurs malignes

ILS ONT DIT...

Vincent de Paul Massassa, Ministre gabonais du Pétrole, du Gaz et des Mines : « Ce nouvel instrument inaugure de belles perspectives pour le secteur minier gabonais. Grâce à ce nouveau code, le pays ambitionne de faire du secteur minier un véritable vecteur de croissance »

Stéphane BASSENE, Directeur Général de Total Gabon : « Dans un contexte économique global toujours plus volatile et dans un environnement de prix du pétrole bas, la stratégie mise en place par Total Gabon reste pertinente. Il convient cependant d'en accélérer les prochaines étapes, en évitant tout compromis en ce qui concerne la sécurité des personnes, des biens et le respect de l'environnement. »

Fan Xiang, Directeur Général de la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Hua Zhou (CICMHZ) : « Sur la base de l'esprit "coopération gagnant-gagnant", partageons l'avenir ensemble, nous nous efforcerons d'augmenter la qualité du produit et le chiffre d'affaires de la société, de créer plus d'emplois et d'opportunités afin de promouvoir la relance de l'économie locale et régionale »

Mohammad Barkindo, secrétaire général de l'OPEP : « le marché du brut est actuellement en récession. Nous espérons tout de même que 2021 sera une année fructueuse pour la demande globale »

Edward Moya, analyste de Oanda : « Les prix du brut font face à plusieurs risques en ce début d'année, le principal étant celui de voir un groupe Opep+ trop agressif en mettant davantage de brut sur le marché »

Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce : « Une OMC forte est essentielle si nous voulons nous remettre pleinement et rapidement des ravages causés par la pandémie de Covid-19 »



**Union Gabonaise
de Banque**

BOURSE

du 05/02/2021 au 16/03/2021

*Devises/FCFA	05/02/2021	16/03/2021	Variation
USD - Dollar américain	547,5508	549,0620	0,28%
GBP - Livre britannique	749,7939	761,7842	1,60%
CAD - Dollar canadien	427,8689	440,6449	2,99%
CHF - Franc suisse	606,6318	593,4491	-2,17%
ZAR - Rand sud-africain	36,6404	37,0597	1,14%
JPY - Yen japonais	5,1963	5,0394	-3,02%
AED - Dirham des Emirats Arabes Unis	149,2575	149,8098	0,37%
CNY - Yuan	84,6790	84,6293	-0,06%
MAD - Dirham marocain	60,8185	61,1553	0,55%

	05/02/2021	16/03/2021	Variation
Brent (USD / Baril)	58,84	68,88	17,06%
WTI (USD / Baril)	56,23	65,39	16,29%
Or (USD / once)	1 794,03	1 731,67	-3,48%
CAC 40 (EUR)	5 563,05	6 046,55	8,69%
Euro stoxx 50 (EUR)	3 642,12	3 833,36	5,25%
DOW JONES (USD)	30 723,60	32 778,64	6,69%

Taux BEAC en vigueur

Taux d'intérêt des appels d'offres :	3,25%
Taux de facilité marginale BEAC	5,00%
Taux de facilité de dépôt	0,00%

* Cours publiés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale-BEAC



Gagan Gupta, co-fondateur d'ARISE IS

« En offrant des solutions qui répondent aux défis rencontrés par les gouvernements, tout en créant des opportunités partagées sur tous nos marchés, ARISE IS est devenu un partenaire de confiance pour une croissance durable. Nous franchissons une étape supplémentaire avec cette transaction qui reflète les valeurs que nous défendons. Nous sommes profondément engagés à apporter une forte valeur ajoutée à tous nos partenaires africains en certifiant et en monétisant leurs actifs environnementaux. Dans cette démarche, joindre nos forces à celles d'Aera est une étape importante car leur expertise et leurs réalisations sont en phase avec nos investissements, notre stratégie et notre vision. »

À propos d'ARISE IS

ARISE IS conçoit, finance, construit et gère des projets d'infrastructure à grande échelle qui répondent à des besoins critiques de développement en Afrique. ARISE IS est une joint-venture de l'Africa Finance Corporation (AFC) et d'Olam International Ltd. En s'engageant à un impact climatique net zéro, ARISE IS fournit des infrastructures durables et sur mesure pour soutenir l'urbanisation rapide de l'Afrique et stimuler le commerce régional. Avec plusieurs investissements en cours au Gabon et au Togo, ARISE IS a une forte présence en Afrique de l'Ouest.

À propos d'Aera Group

Aera est la principale société de trading indépendante dédiée aux certificats environnementaux en Afrique. A l'origine d'Aera Group, il y a trois français - Fabrice le Saché, Aurélie Lepage et Alexandre Dunod – qui ont souhaité agir ensemble et s'engager pour la création d'un groupe indépendant de trading environnemental ayant pour mission d'accélérer le fléchage de revenus vers des projets climat en Afrique. Dès les prémices d'Aera, les fondateurs ont choisi une approche intégrée permettant de traiter l'ensemble de la certification environnementale pour les porteurs de projets. Aera est devenu, de ce fait, une plateforme unique d'expertise technique pour les actifs environnementaux africains qui conforte sa position de premier négociant indépendant du secteur. A ce jour, Aera détient le plus grand portefeuille de certificats de réduction d'émissions CO2 d'Afrique sur les classes d'actifs majeurs (VCU, GS-VER, CER) incluant des technologies variées (énergies renouvelables, efficacité énergétique, valorisation des déchets...).

Aera en bref

CA (2020)	5,9 M€
Résultat net (2020 e.)	1.3 M€
Valorisation	28.5 M€
Salariés	12
Actionnaires	65% founders/management 35% Arise IS (JV formed by OLAM and Africa Finance Corporation)
Siège	Paris
Création	2015

Téléchargez la présentation de la société :

Site Internet : www.aera-group.fr



L'ENTRETIEN, L'ASSAINISSEMENT ET LE NETTOYAGE

SOCIETE CLEAN AFRICA



OBJECTIF ZERO DÉCHETS
AIDEZ-NOUS A GARDER
NOTRE VILLE PROPRE



ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Tél.: +241 (0) 11 72 14 96 / 011 76 81 19 / email.: cleanafrica2021@gmail.com